

Conseil d'établissement
Procès-Verbal
Séance du 26 février 2025

Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement de l'école l'Arbrisseau, tenue au salon du personnel de de l'école l'Arbrisseau, le mercredi 26 février 2025, à 19h00.

Étaient présents :

Aude Bourdon

Parent

Alexandre Dal-Pan

Substitut au Représentant au Comité de parents du CSS des Découvreurs

Parent

Marie-Hélène Dancause

Vice-présidente

Parent

Véronique Dion

Parent-substitut

Clémence Morin

Présidente

Représentante au Comité de parents du CSS des Découvreurs

Parent

Steve Hamel

Représentant du service de garde

Johanne Lemelin

Représentante du personnel enseignant (titulaires)

Agnieszka Matyjasiak

Représentante du personnel enseignant (titulaires)

Vilma Ruiz

Représentante du personnel de soutien

David Martel

Directeur

Étaient absents :

Anne-Julie Poirier

Trésorière

Parent



1. Ouverture de la séance

1.1 Mot de bienvenue – Vérification du quorum

Clémence Morin fait la vérification du quorum.

L'ouverture de la séance se fait à 19h01.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Clémence Morin fait la lecture de l'ordre du jour.

Ajout en 1.3.2. de l'approbation de la séance spéciale qui s'est tenue en virtuel.

C.E. 2024/25-02-26-#5

Il est proposé par Marie-Hélène Dancause et appuyé par Agnieszka Matyjasiak, d'adopter l'ordre du jour tenant compte de l'ajout mentionné ci-dessus.
Adopté à l'unanimité.

1.3 Approbation du procès-verbal pour les séances suivantes

1.3.1. Séance du 29 janvier 2025 (document disponible sur TEAMS)

Les corrections relevées par les membres sont effectuées.

1.3.2. Approbation de la séance spéciale (virtuelle)

Les documents relatifs à la séance spéciale seront ajoutés en annexe du procès-verbal.

C.E. 2024/25-02-26-#5	Il est proposé par Aude Bourdon et appuyé par Marie-Hélène Dancause d'adopter le procès-verbal du 29 janvier 2025 et la séance spéciale avec les modifications. Adopté à l'unanimité.
-----------------------	---

1.4 Suivi du procès-verbal de la séance du 29 janvier 2025

David Martel fait le suivi du procès-verbal de la séance du 29 janvier 2025.

- Après avoir contacté le responsable de la compagnie *Les A.C.E.S.*, il y aura une proposition d'une session de printemps pour les activités parascolaires. De plus, il y aura une offre d'activités organisées par l'école. Un parent s'est déjà proposé pour chapeauter une partie des activités.
- Concernant l'anglais intensif, le dossier progresse. L'école partenaire dispose déjà d'une personne en charge de la section française du programme. Elle poursuit son travail pour définir le modèle d'anglais intensif le plus adapté aux besoins de l'école.



2. Intervention du public

Noémie Stuelsatz-Girard fait une présentation sur la « Gestion des allergies alimentaires à l'école ».

Elle présente les arguments clef en faveur de l'abolition des restrictions sur les allergènes dans les écoles (sachant que chaque école est libre de déterminer sa propre politique) :

- Les premières réactions allergiques ont souvent lieu dans les écoles, même avec les restrictions.
- La plupart des spécialistes sont contre les restrictions, qui créent un faux sentiment de sécurité.
 - La priorité devrait plutôt être la sensibilisation des enfants.
- Impacts négatifs des restrictions :
 - Cela engendre une iniquité, puisque certaines allergies sont prises en compte par les restrictions tandis que d'autres ne le sont pas.
 - Faux sentiment de sécurité.
 - Certains aliments à haute valeur nutritive sont interdits.
 - Ces restrictions soulèvent des enjeux culturels et discriminatoires, notamment en raison de l'importance des noix dans certaines cultures, des contraintes financières pour certaines familles, etc.
- L'abolition des restrictions est déjà mise en place dans la Commission scolaire de Montréal/Centre de services scolaire de Montréal.
 - Ils ont instauré un cadre plus sécuritaire qu'avec l'interdiction.
 - Élaboration d'un guide de pratiques qui sert d'outil pour la gestion des allergènes.
- Quelques recommandations du guide : identification des élèves avec des photos affichées dans la classe, formation pour le personnel, procédure d'urgence à suivre, entreposage de la médication et EpiPen de surplus.
 - *Un parent de l'école possède la certification pour donner cette formation au personnel et elle s'est déjà proposée pour la donner gratuitement.*
 - Mesures de prévention axées sur le nettoyage : places assignées dans les classes, lavage de mains, lavage des tables, interdiction de partager la nourriture, napperons, etc.

Questions / commentaires

- Steve Hamel demande si l'abolition touche aussi le préscolaire dans la Commission scolaire de Montréal.
- Il fait aussi remarquer que les photos qui ciblent les élèves allergiques pourraient créer une forme de stigmatisation.
 - C'est possible, mais l'autorisation des parents aura été donnée et il s'agit d'une mesure clef pour la sécurité des élèves.
- Alexandre Pal-Dan demande s'il y a eu une forme d'accompagnement des parents pour la gestion du changement lors de la transition à Montréal.
 - Beaucoup de documentation a été fournie aux parents et au personnel.
 - *Steve Hamel met en avant la difficulté potentielle de rassurer le personnel sur l'application de ces nouvelles mesures. Il faudrait des formations supplémentaires pour mieux accompagner aussi bien les parents que le personnel dans l'adoption de ces nouvelles pratiques.*
 - Clémence Morin fait valoir qu'il existe déjà des vidéos et des ressources montées par la CSDM. *Il faudrait vérifier si on peut les utiliser.*
- Aude Bourdon s'interroge sur l'existence de statistiques dans les écoles de Montréal permettant de déterminer si le nombre d'accidents liés aux allergies a augmenté ou diminué depuis l'abolition des restrictions.
 - *Pas de réponse pour l'instant ; une recherche plus approfondie serait nécessaire.*
- Elle demande aussi s'il est possible de connaître le pourcentage d'enfants allergiques dans l'école.
 - Réponse de la direction : 5, 49 %
 - Steve Hamel mentionne qu'il y a eu quatre cas de réactions allergiques majeures en quatre ans, dont un seul ayant nécessité l'utilisation de l'auto-injecteur.
- Steve Hamel s'interroge sur la responsabilité légale de l'école en cas d'accident, étant donné qu'elle détermine sa propre politique.
 - *Cela serait à vérifier.*
- Vilma Ruiz exprime son point de vue en tant qu'éducatrice, soulignant que la conscientisation des élèves est primordiale, car l'enjeu principal réside dans la contamination et le partage de nourriture entre les élèves.
 - *Cette conscientisation ne pourrait être que bénéfique, puisqu'elle suivrait les élèves au secondaire où il n'y a plus de restrictions.*
- Johanne Lemelin transmet l'expérience d'une autre enseignante qui avait un enfant poly allergique dans sa classe. Des mesures de prévention ont été mises en place dans la classe et cela a très bien fonctionné. Cependant, il y a eu une charge de travail supplémentaire pendant la période d'adaptation.
- Elle fait aussi remarquer qu'il n'y a pas vraiment de gestion des collations pendant l'enseignement, les élèves sont autonomes de ce côté.
- Agnieszka Matyjasiek exprime son inquiétude quant à la charge de travail supplémentaire que cela pourrait représenter pour le service de garde.
- Aude Bourdon propose de faire un sondage auprès du personnel pour avoir leur avis sur la question, puisque c'est lui qui sera avant tout affecté par les nouvelles mesures.
 - Il faudrait transmettre la présentation au personnel pour qu'ils prennent une décision éclairée.
 - Un accompagnement serait définitivement nécessaire pour sécuriser le personnel.
- Il serait aussi intéressant d'entendre ce que des parents contre l'abolition des restrictions ont à dire.
 - Faire une consultation parent avec le CE, mais tout comme pour le personnel, il faudrait fournir aux parents l'information nécessaire pour prendre une décision éclairée (statistiques et avis des professionnels de la santé).
 - Le questionnaire aux parents devrait prendre en compte leur implication personnelle (ont-ils des enfants allergiques ou non ?).

Décision

- Commencer par faire une consultation du personnel avec un résumé de la présentation que le CE a eu.
- Créer un comité pour discuter de cette question, impliquer Noémie Stuelsatz-Girard dans le processus.
 - Les membres suivants souhaitent s'impliquer dans le comité : Marie-Hélène Dancause, David Martel, Steve Hamel, Aude Bourdon, Vilma Ruiz, Clémence Morin.



3. Planification des apprentissages en éducation à la sexualité (Préscolaire)

David Martel explique que les thèmes de l'éducation à la sexualité pour le préscolaire sont à approuver par le CE. Pour les autres niveaux, l'éducation sexuelle est intégrée dans le nouveau cours de CCQ.

- Contenus proposés pour le préscolaire :
 - Croissance sexuelle humaine et image corporelle (les parties du corps).
 - Grossesse et naissance.

Clémence Morin demande s'il y a une personne identifiée dans l'école pour accompagner les enseignants. La direction répond qu'il s'agit normalement de la TES, mais que en cas de problème les enseignants peuvent se référer au contact des services pédagogiques au CSS.

CE. 2024/25-02-26-#5	Il est proposé par Aude Bourdon et appuyé par Marie-Hélène Dancause d'approuver la planification des apprentissages en éducation à la sexualité (Préscolaire). Adopté à l'unanimité.
-----------------------------	--



4. Journée d'activités des finissants

David Martel présente ce qui sera proposé aux parents pour la journée d'activités des finissants qui aura lieu le 18-19 juin prochain.

- La première journée a lieu la cérémonie et le déjeuner des finissants.
- La deuxième journée est une journée d'activités : escalade, restaurant et quille avec slush surprise.
 - Lorsque les élèves ont été consultés, ils ont dit vouloir des activités qui leur permet d'être libres avec leurs amis.
- Le coût est seulement 1 \$ de plus que l'année précédente.

Aude Bourdon fait part de sa déception par rapport aux activités des finissants qui semblent diminuer en qualité d'année en année. L'offre était plus intéressante et diversifiée auparavant (ex : voyage à Ottawa, croisière-disco, rallye dans le Vieux-Québec, Bora parc, etc.).

De plus, elle se demande si la contrainte de revenir pour l'heure de la cloche ne pourrait pas être enlevée pour permettre une activité plus intéressante, comme un souper au restaurant. Il serait intéressant que l'activité soit quelque chose de différent de ce qui est déjà offert au service de garde.

Ses commentaires sont notés par la direction pour l'année prochaine.

C.E. 2024/25-02-26-#5	Il est proposé par Agnieszka Matykasiak et appuyé par Vilma Ruiz, d'approuver les activités pour la journée des finissants. Adopté à l'unanimité.
------------------------------	---



5. Journée de familiarisation - Préscolaire 5 ans (5 juin 2025)

Clémence Morin explique qu'il y a une modification à l'horaire pour la journée de familiarisation des futurs élèves au préscolaire 5 ans le 5 juin 2025. Les élèves actuellement en maternelle 5 ans pourront venir au service de garde, mais n'auront pas de cours.

C.E. 2024/25-02-26-#5	Il est proposé par Alexandre Pal-Dan et appuyé par Marie-Hélène Dancause, d'approuver la nouvelle date pour la journée de familiarisation du préscolaire 5 ans. Adopté à l'unanimité.
-----------------------	---



6. Sortie Éducation physique – Ski alpin 3e cycle (reportée au 20 mars 2025)

Clémence Morin informe le CE que la sortie au ski alpin pour le 3e cycle est reportée au 20 mars 2025 à cause de la tempête de neige.

C.E. 2024/25-02-26-#5	Il est proposé par Johanne Lemelin et appuyé par Agnieszka Matyjasiak, d'approuver la nouvelle date pour la sortie d'Éducation physique au ski alpin du 3e cycle. Adopté à l'unanimité.
-----------------------	---



7. Demande contribution parents – Visite auteur 5e année (vente de livres)

Clémence Morin présente la demande de contribution qui concerne la visite de l'auteur Daniel Brouillette. Il propose une vente de livre pour faire la promotion de son œuvre.

- Marie-Hélène Dancause exprime des réserves concernant la vente de livres aux élèves, se demandant si une telle promotion ciblant les enfants est appropriée.
- Alexandre Dal-Pan fait valoir qu'il s'agit d'une valeur symbolique, les livres sont vendus entre 5 et 10 \$. Cela permet d'encourager un auteur ; c'est le même principe que le Salon du livre.

C.E. 2024/25-02-26-#5	Il est proposé par Steve Hamel et appuyé par Marie-Hélène Dancause, d'approuver la demande de contribution aux parents. Adopté à l'unanimité.
-----------------------	---



8. Rapports

8.1. Rapport du représentant du Service de garde

Steve Hamel informe le CE que c'est l'école l'Arbrisseau qui reçoit les élèves des écoles Bocage et Marguerite d'Youville cette année. Le service de garde offre une formule clef en main : une journée de sport, une journée bricolage, une journée scientifique et une journée détente ; toutes selon le thème « Charlie et la chocolaterie ».

8.2. Rapport du représentant au Comité de parents

- 1) Clémence Morin informe le CE que dans les prochaines semaines, une formation sera offerte aux parents par l'unité de recherche Synergia. La formation « Développer les compétences sociales et émotionnelles de mon enfant grâce à une approche basée sur son tempérament » sera donnée au Collège des Compagnons. L'inscription sera possible à compter du 10 mars, un courriel sera envoyé pour informer les parents.
- 2) Lors de la dernière séance du Comité :
 - a) Il y a eu une intervention d'un parent contre le programme d'Anglais intensif.
 - b) Approbation du reliquat du recours collectif sur les frais chargés aux parents : 230 235 \$ redistribués.
 - c) Le Comité a adressé une requête au CSS pour envisager la possibilité d'organiser les portes ouvertes des écoles secondaires à des dates différentes, car elles se tiennent actuellement le même jour.
 - d) Le CP a envoyé un retour de consultation sur la proposition de règlement concernant la modification dans l'élection des membres-parents au CA d'un CSS.

8.3. Rapport de la présidence, correspondance reçue et trésorerie

Clémence Morin effectue son rapport.

- Sujets restant à aborder par le CE cette année : consultation obligatoire des élèves, documents pour les nouveaux élèves, plan de lutte, suivi du projet éducatif, rapport annuel, retour sur les résultats du plan de lutte et approbation des règles de service de garde pour l'année prochaine.

8.4 Rapport de la direction

David Martel effectue son rapport :

1. Le tableau indicateur est installé.
2. La période d'inscription des nouveaux élèves est terminée.
 - 2.1. Vingt-cinq dossiers au préscolaire 4 ans et 65 dossiers en préscolaire 5 ans.

9. Autres sujets

Aucun autre sujet.

10. Fermeture

10.1 Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 26 mars 2025, à 19h.

10.2 Levée de la réunion

La réunion est levée à 20h49.

C.E. 2024/25-02-26-#6

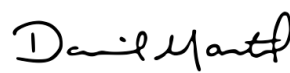
Il est proposé par Steve Hamel et appuyé par Agnieszka Matyjasiak, de faire la levée de la réunion.

Adopté à l'unanimité.



Clémence Morin

Présidente, Conseil d'établissement



David Martel

Directeur

